L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAYNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 23 NOVEMBRE.

☞ Nous suspendons pour aujourd'hui la publication de *Balsamo*, afin de laisser de la place pour une nouvelle lettre qu'Alexandre Dumas vient d'écrire à propos du magnétisme. Ce sujet est tellement de circonstance que nous avons cru devoir ne pas retarder l'apparition de cette lettre. Nous espérons que les lecteurs du feuilleton ne s'en plaindront pas.

M. CLAY A LEXINGTON.

L'espoir d'entendre M. CLAY avait réuni le 13 courant à Lexington une affluence considérable de citoyens. Le général COMBS, en appelant l'assemblée à l'ordre, eut soin de recommander le silence à toute cette multitude, afin que chacun pût entendre les paroles du grand orateur, dont ce serait sans doute le dernier discours dans une réunion populaire; puis, lorsque le président et les vice-présidents eurent pris leurs sièges, M. CLAY lui-même parut au milieu des applaudissements universels, présenta une série de huit résolutions et les accompagna d'un discours qui n'a pas duré moins de deux heures. Ce discours, sans doute digne de l'éloquence et de la haute intelligence de M. CLAY, ne nous arrive que sous la forme d'une esquisse incomplète, tronquée, obscure, de laquelle on aurait grand'peine à dégager clairement la pensée de l'Orateur. Cette pensée ressort plus nettement des résolutions; mais il manque à ces dernières, pour qu'on en puisse saisir toute la portée, l'indispensable commentaire que M. CLAY y a joint dans son discours. Comme le commentaire viendra nécessairement, M. Clay s'étant engagé à transcrire lui-même et à faire publier son discours, nous l'attendrons, afin d'en donner, suivant le besoin, l'analyse ou la traduction. Nous nous contenterons pour aujourd'hui de reproduire les *Résolutions*. En voici la traduction abrégée.

1. Dans l'opinion de cette assemblée, la cause première de la guerre actuelle, c'est l'annexion du Texas; et l'occasion immédiate des hostilités, l'ordre donné par le Président au général Taylor de quitter sa position de Corpus Christi pour s'avancer jusque sur la rive orientale du Rio Grande, en face de Matamoros, dans un territoire réclamé par les deux Républiques, mais placé encore sous la juridiction du Mexique et habité par des citoyens mexicains. L'ordre du Président était imprudent et inconstitutionnel, puis qu'il avait été donné sans le concours du Congrès qui n'avait pas même été consulté, bien qu'il fût alors en session; mais comme le Congrès par des actes ultérieurs a reconnu la guerre entreprise ainsi sans son autorisation ni son consentement, *la poursuite de cette guerre a pris par-là même un caractère national*.

2. En l'absence de toute déclaration formelle et publique du Congrès relativement aux objets pour lesquels la guerre devait être poursuivie, le Président, comme magistrat suprême et commandant en chef de l'armée et de la marine, a son libre arbitre pour la poursuivre dans un but convenable à l'honneur et à l'intérêt de la nation.

3. En vertu de la constitution, le Congrès est investi du plein pouvoir de faire et de diriger la guerre à son gré; il a par conséquent aussi le droit de déterminer les motifs, les causes et le but d'une guerre, soit lorsqu'elle commence, soit lorsqu'elle existe déjà depuis quelque temps.

4. Il est donc du droit et du devoir du Congrès de déclarer, par un acte authentique, dans quel but et dans quel dessein, la guerre actuelle doit être poursuivie; il est en même temps du devoir du Président de se conformer à cette déclaration. Si, une fois cette déclaration faite, le Président refusait d'employer tous les moyens qu'il possède, pour exécuter loyalement la volonté du Congrès, et si, bravant l'autorité de ce corps, il continuait la guerre dans un but et dans un dessein autres que ceux indiqués par la déclaration, il serait du devoir du Congrès d'adopter les mesures les plus efficaces pour arrêter la continuation de la guerre, tout en ayant soin, dans tout état de cause, de pourvoir amplement à l'honneur, à la sûreté, au salut de nos armées. Dans le cas où le Mexique refuserait de conclure un traité sur les bases posées par la déclaration du Congrès, c'est alors qu'il serait du devoir du gouvernement de pousser la guerre avec la dernière vigueur jusqu'à ce que le but du Congrès ait été atteint au moyen d'un traité.

5. Nous voyons avec alarme et nous sommes formellement opposés à l'annexion du Mexique aux Etats-Unis, de quelque façon que cela se fasse, et surtout par conquête. Deux nations, si différentes de races, de lois, de langage et de religion, occupant chacune un si vaste territoire, ayant chacune une si nombreuse population, ne sauraient être heureusement gouvernées par la même autorité. Une parfaite union, opérée contre le gré du peuple mexicain exaspéré, ne pourrait se maintenir qu'au moyen de fortes armées permanentes, de l'application constante de la force militaire, ou pour mieux dire par un despotisme qui, exercé d'abord sur le peuple mexicain, pourrait bien s'étendre quelque jour sur le peuple des Etats-Unis. Nous nous élevons donc contre une semblable union qui nous semble tout à fait incompatible avec le génie de notre gouvernement et avec le caractère de nos institutions libérales, et nous devrons ardemment que chaque nation soit laissée en paisible possession de ses lois, de sa langue, de sa religion et du territoire auxquels elle est attachée, et qu'elle puisse chercher son bonheur dans la voie où elle croit pouvoir le mieux le trouver.

6. Après la série de magnifiques victoires remportées au Mexique par nos braves armées et leurs dignes chefs, victoires qui n'ont été interrompues par aucun revers, les Etats-Unis peuvent, sans que leur honneur ait rien à en souffrir, pratiquer les vertus de la modération et de la magnanimité envers un ennemi abattu; nous ne désirons en aucune façon le démembrement du Mexique, nous ne demandons que la fixation juste et convenable des limites du Texas.

7. Nous déclarons, positivement et formellement, que pour notre part nous n'avons aucun désir d'acquérir un territoire étranger quel qu'il soit, afin d'y propager l'esclavage ou d'y introduire des esclaves venant des Etats-Unis.

8. Nous invitons ceux de nos concitoyens des Etats-Unis qui aspirent au rétablissement de la paix, ou qui, si la guerre doit continuer encore, désirent, que le but et l'objet en soient clairement définis et connus; tous ceux qui voudraient détourner les périls présents ou à venir qu'elle peut entraîner, tous ceux qui désirent amener le contentement et la satisfaction à l'intérieur, en même temps qu'à relever à l'extérieur le caractère national,—nous les invitons tous à s'assembler dans leurs communautés respectives et à exprimer, comme nous, leurs vues, leurs sentiments et leurs opinions.

THEATRE D'ORLEANS.

REVUE DE LA SEMAINE—LES DEBUTS.

En attendant la comédie de la rue, que nous prépare l'élection prochaine et dont nous ne manquerons pas, s'il y a lieu de vous raconter les plus burlesques épisodes, nous allons vous parler de ce le qui se joue en ce moment rue d'Orléans. Nous nous occuperons aujourd'hui, non point des voix que pourra recevoir tel ou tel candidat, mais bien de celles que nous offre M. DAVIS, non de l'intrigue et de la cabale des débutans politiques, mais de la cabale qui siège au parterre et dans les coulisses, de l'intrigue qui s'engage, se noue et se débrouille au delà de la rampe et des débutans qui se montraient jeudi dernier à cette fraction du peuple souverain que peut contenir la salle d'Orléans.

Du reste, la soirée a été brillante et le succès complet. M. Montaubry n'est pas un de ces ténors qui se font longtemps discuter et qu'on finit par accepter faute de mieux. Il est jeune et il lui est permis d'être amoureux et de faire des passions, ce qui chez *feu* M. Lemaire nous avait toujours paru de la plus haute invraisemblance; il a de la chaleur, du zèle, de l'entrain, une voix fraîche et sympathique, un véritable talent de chanteur auquel il ne manque qu'un peu d'aplomb et d'expérience. M. Montaubry est élève du conservatoire et l'on nous assure qu'il ne s'était jamais montré sur aucune scène avant ce début; à certains détails, à certaines finesses de jeu et de diction, il nous a semblé reconnaître l'école de Moreau-Sainti, et s'il en est ainsi, M. Montaubry ne serait certainement pas le moins remarquable élève de cet habile comédien. Pour le chant, M. Montaubry appartient à la jeune école, et le succès de Roger, le charmant ténor de l'Opéra comique, n'a pas été sans influence sur sa méthode. Il ne pouvait du reste mieux choisir et ce n'est pas nous qui serons jamais tenté de lui reprocher les brillantes qualités de son modèle.

Notre public a bonne mémoire: voyez plutôt de quels bravos il a salué Mlle Maria et combien il a paru joyeux de retrouver la spirituelle artiste à qui le voyage semble avoir rendu tout l'éclat et toute la fraîcheur de la santé; voyez aussi de quels applaudissements, de quelle transports il a fêté le retour de ce vif esprit, de ce facile entrain, de cette verve aimable, de toutes ces charmantes qualités qui ont valu à Mme Lecourt une si belle et si large part de ses affections. N'y a-t-il pas là, pour les nouveaux artistes, bien plus qu'un encouragement, bien plus qu'une espérance!

Il serait plus que difficile, il serait souverainement injuste de juger Mme Pouzzol et M. Alphonse sur une épreuve aussi imparfaite, et nous attendrons pour formuler une opinion qu'ils se soient montrés à nous dans des *rôles* moins ingrats et moins sacrifiés. M. Alphonse aurait du reste fort à faire, si par hasard il lui prenait fantaisie d'être plus mauvais que M. Guillet, et Mme Pouzzol a des yeux qui promettent beaucoup trop pour ne pas tenir un peu—rayonnants et lumineuses étoiles où notre lorgnon

prophétique a cru lire un brillant horoscope—astres.... mais il ne faut pas abuser du *phébus* et nous ne devons pas oublier que notre Pégase est poussif et même un peu fourbu, ce qui ne lui permet pas d'entreprendre de longs voyages aériens.

La rentrée de Mme Fleury-Jolly, de M. Duffeyte et de M. Dubreuil a eu lieu samedi dans la *Favorite* avec un succès prévu et que nous n'avons même pas besoin de constater. Grâce au puissant renfort que leur adjoint cette année M. Davis, nos artistes de grand opéra vont se trouver au grand complet et nous aurons le plaisir tout à fait nouveau d'entendre le beau duo de la *Juive*, dont nous avons été parfaitement sevrés l'hiver dernier.

Il nous resterait bien à vous parler de M. et de Mme Sage, mais il le serait peu, comme dirait Arnal, de les juger sur le très mince échantillon qu'ils ont pu nous donner de leur savoir faire. Nous ajournons donc à huitaine pour le prononcé du jugement.

Nous aurions eu beaucoup à dire également de Mlle Blangy, de M. Bouxary et de M. XXX, ou, ce qui est plus élégant et plus précis, de X^3—mais notre collaborateur, plus versé que nous dans les mystères de la chorégraphie et de l'algèbre, ne manquera pas sans doute de dégager l'inconnue et de réduire chaque terme à sa plus simple expression. A. F.

ORCHESTRE DE BAL.—A l'approche de l'hyver, au moment où vont commencer les fêtes et les bals, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler au public l'excellent orchestre dont M. LEHMANN est le chef. Cet orchestre s'est accru cette année deux acquisitions des plus précieuses: d'abord M. GILLES qui est attaché comme premier violon au théâtre d'Orléans et qui tenait l'emploi de premier flageolet solo dans les concerts Musard; puis M. MESSEMER, cornet à piston, dont chacun de nous a pu déjà apprécier le talent et qui n'a rien perdu de son mérite dans l'excursion qu'il vient de faire au Nord. De pareils choix font honneur à M. Lehmann et doivent augmenter encore le succès dont jouissait déjà son orchestre.

Chronique Locale.

UN NOUVEAU THEATRE.—On ne parle dans la 3e Municipalité que du nouveau théâtre que doit y ériger M. Simpson, vis à vis du café de Mme Caldwell. M. Simpson a en ce moment une belle troupe à New-York, et bien que son projet puisse paraître audacieux, il est fort possible qu'il réussisse. La 3e Municipalité renferme une nombreuse population, et il n'y a pas de raison pour qu'elle n'ait pas un théâtre comme les deux autres. Il fallait seulement y songer.

—oo—

RECORDER PAR INTERIM BARTHE.—Le recorder par intérim Barthe a renvoyé hier des fins de la plainte Mme Voight, accusée par M. Chauvière, de s'être emparée de quelques effets appartenant à la succession de Thomas Hasson.—M. Jean-Jean a porté une plainte en vol contre le nommé James Powers. Celui-ci a été arrêté et envoyé en prison. Des mandats d'arrêt ont été décernés contre plusieurs personnes prévenues de vol.

RECORDER BALDWIN.—M. D. Henna accusé hier John Fagan *dit* A. Q. Wood d'avoir causé du désordre dans son café, au coin des rues Delord et Tchoupitoulas, et d'avoir assailli son garçon de buvette. L'accusé a fourni $500 de cautionnement pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.—John Pigger *dit* Deaf Burke, prévenu de voies de fait, a été renvoyé pardevant le même tribunal.

RECORDER SEUZENEAU.—M. Thomas Haynes a assisté hier le recorder de la 3me Municipalité d'une plainte en vol avec effraction contre Henry Kennaman. Ce dernier est accusé d'avoir ouvert chez lui ... [illegible] à l'aide d'escalade et d'avoir ... [illegible] un vol.

Kennaman a été arrêté, examiné et renvoyé pardevant la Première Cour de District.—La police n'a pas encore arrêté Frasier, l'individu qui a blessé si dangereusement Mme Ann McKee.

IRE COUR DE DISTRICT.—William B. Lescomb dit Henry Snetentam, John Armsby et Peter Lynch, prévenus de voies de fait, ont assisté hier matin à la lecture de leur acte d'accusation. William H. Hays, accusé de vol, a été renvoyé des fins de la plainte par l'avocat de District Patrick Fagan, accusé de voies de fait, John Baker dit Henriette et Patrick Heffen, de vol, ont été mis en suite en jugement et déclarés coupables par le jury.

—o—

ACCIDENT.—Avant-hier soir, le char à cheval du chemin de fer de Carrollton revenait en ville, lorsque au coin de la rue Heyia, un jeune enfant de neuf ans qui s'y trouvait, voulant en sortir, a fait un faux pas et est tombé sous les roues. On l'a relevé dans un affreux état. Quelques instans après il expirait, et le coroner était appelé à faire la levée du corps. L'accident a été constaté par le jury d'enquête. L'enfant se nommait John Conway.

DESORDRES.—La 3e Municipalité est le théâtre de désordres qui éclatent tous les soirs dans les salles de bal qui s'y trouvent. Plusieurs noms figuraient hier sur les registres de police pour ce délit. Les prévenus ont comparu devant le recorder Seuzeneau qui leur a fait fournir à chacun un cautionnement de $300.

EXAMEN DU CAPITAINE SOULÉ.—L'examen du capitaine Constantin Soulé a eu lieu hier soir à la Cour des Etats Unis pardevant M. Cohen, commissaire des Etats-Unis. Le capitaine Soulé est accusé d'avoir causé la mort à un de ses matelots, sur la haute mer. M. Grymes paraissait pour l'accusé; M. T. G. Durant, pour les Etats Unis; et M. R. M. Carter, pour veiller la procédure au nom des matelots. Après avoir entendu de nombreux témoignages, M. Cohen a décidé que l'accusé comparaîtra de nouveau devant lui jeudi prochain, pour fixer le chiffre de son cautionnement, pour que l'accusé subisse son jugement devant un jury. M. Cohen est d'opinion que ce n'est pas un cas de meurtre; mais seulement d'homicide.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO UN.—Ce corps s'est réuni hier soir. L'alderman Barthe occupe le fauteuil. Le secrétaire donne lecture d'un message du maire. Ce magistrat transmet au Conseil une communication de M. C. Pollock, le contracteur pour le nettoiement des rues du troisième district, dans laquelle il annonce au Conseil qu'il ne peut pas continuer plus longtemps à remplir les conditions de son contrat, et qu'il est prêt à l'abandonner entièrement. Cette communication est, sur motion de M. Lanata, référée au comité des améliorations. Le Maire transmet également au Conseil une copie d'une résolution passée par le Conseil de la 2de Municipalité, relative à la réception du général Zacharie Taylor. Conformément à la recommandation de la 2de Municipalité, M. Richardson présente la résolution suivante qui, après avoir été amendée par M. Giquel, est adoptée à l'unanimité:—"Résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé à l'effet de faire les arrangements nécessaires pour la réception, dans cet Etat, du major-général Zacharie Taylor; lequel comité s'entendra avec le Maire et les deux autres Municipalités. Le but de ce Conseil est de recevoir le général Taylor comme l'hôte de la ville toute entière."—Le président désigne en conséquence de ce comité MM. E. Giquel, J. B Crozat, R. Richardson, C. Ramos et Paul Pecquet.

Le comité des améliorations rapporte une résolution allouant à M. E. A. Michel $150, pour avoir fait l'index de la séance secrète de ce Conseil. Cette résolution est adoptée.

M. Derbès du comité spécial chargé de se transporter auprès du recorder Génois, et de le prier de retirer la lettre qu'il a écrite relative à sa démission, soumet un rapport à cet effet. M. Génois persiste dans sa première détermination. Le comité termine en offrant une résolution acceptant la résignation de l'honorable recorder Génois; mais ce corps tout en acceptant la dite résignation, déplore amèrement la perte de ce magistrat pour la manière habile avec laquelle il a exercé ses fonctions. Le maire est autorisé à lancer sa proclamation désignant le premier lundi de décembre prochain pour l'élection d'un recorder. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

On introduit ensuite une résolution à l'effet de nommer les commissaires d'élection qui devront présider aux différents *polls*. Pendant la discussion de cette résolution, un accident est venu interrompre la séance. Le plâtre du plafond, sans doute par suite de l'humidité, est venu tomber au milieu de l'enceinte où siègent nos honorables membres; mais plus particulièrement sur le bureau des rapporteurs. Le rapporteur du "Delta," moins heureux que ses confrères, a été légèrement blessé au bras. Quant à nous, fort heureusement nous nous trouvions de l'autre côté de l'enceinte. Nous regrettons excessivement que notre confrère du "Delta" ait été blessé.

Le conseil reprend ensuite la discussion sur la résolution désignant des juges d'élection. Elle est rejetée.

Après avoir délibéré sur d'autres affaires d'aucune importance, on s'ajourne.

MARYLAND.—L'importante usine de Mont Sauvage a été vendue dernièrement par le ministère du shérif pour une somme qui dépasse deux cent mille piastres. Les acquéreurs sont MM. Corning & Winslow, d'Albany, et J. M. Forbes de Boston. Ils continueront l'exploitation de l'usine sous la raison de "Lulworth Iron Company." Ce nom leur a été accordé par un acte de la législature du Maryland.

BOSTON.—Le 13 courant a eu lieu à Boston la pose de la première pierre des "Water-works" qui doivent desservir la ville; mais un accident est venu troubler cette cérémonie. La machine, à l'aide de laquelle on soulevait la pierre, s'est brisée durant l'opération. Un jeune homme et une jeune fille ont été assez grièvement blessés.

ALABAMA.—La maison d'habitation de M. A. Stein, à Springhill, a été consumée par le feu jeudi dernier. Le propriétaire était absent; mais sa famille qui n'avait pas quitté la maison, a couru les plus grands dangers. On ignore la cause de ce sinistre qui, ... [illegible] fait perdre à M. Stein une belle bibliothèque et une collection précieuse de tableaux, gravures, manuscrits etc.

COUR MARTIALE.—Les discussions qui marquent les différentes séances du procès du lieutenant-colonel Fremont, portent presque toutes sur de simples formalités; et malgré tout le désir que nous aurions d'en extraire quelque chose, nous n'y trouvons rien qui puisse présenter quelqu'intérêt à nos lecteurs.

ACCIDENT.—M. Barnett tient une espèce de museum aux chutes du Niagara. Entre autres bêtes curieuses, il possédait trois ours d'un naturel peu aimable et qu'on avait bien soin d'attacher avec une forte chaîne. Dernièrement l'un d'eux rompit sa chaîne, et s'élança sur un domestique qui nettoyait l'enclos où il se trouvait: ce malheureux mourut deux jours après des blessures qu'il avait reçues. M. Barnett s'était élancé à son secours, et il faillit avoir le même sort. Heureusement un coup de fusil vint au milieu de la lutte renverser l'animal furieux. Mme Barnett s'est empressé de faire tuer les deux autres ours pour éviter quelque nouveau malheur du même genre.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance extraordinaire de samedi, le 20 nov. 1847.

Le Conseil s'est réuni ce jour conformément à une convocation de son honneur le Maire.

M. Surgi a été appelé au fauteuil.

Membres présents: MM. Allan, Gasquet, Haines, Holland, Stickney, Surgi, Wilder et Wray.

Absents: MM. Cruzat, Thacker, Vandegriff et Zacharie.

Sur motion le Conseil procède par la voie du scrutin à l'élection d'un président.

MM. Gasquet et Wray étant nommés vérificateurs, au dépouillement il résulte que de huit votes, M. Surgi en a reçu 4; M. Stickney, 3; M. Allan, 1;—pas d'élection.

Au second tour de scrutin les mêmes vérificateurs étant nommés, il résulte que M. Stickney en a reçu 6; M. Surgi, 1; M. Gasquet, 1;—conséquemment M. Stickney a été dûment élu président du Conseil.*

Sur motion le Conseil se dispense de la lecture des procès verbaux des séances précédentes.

Lecture est faite du message suivant, du Maire:

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Le 20 Novembre 1847.

A l'honorable Président et MM. les membres du Conseil Général.

Messieurs:—Je vous ai fait convoquer pour ce jour, afin de vous soumettre la série incluse des résolutions passées par la Compagnie de la Machine Hydraulique de la Banque du Commerce, relatives à un arrangement à l'amiable, des difficultés qui existent maintenant entre les deux corporations. Ainsi que vous le verrez, la compagnie vous invite à nommer un comité de conférence qui devra communiquer avec un comité déjà nommé par elle, et je prendrai la liberté de vous recommander d'acquiescer à cette demande.

J'ai le plaisir de vous transmettre aussi, copie d'un préambule et d'une résolution adoptés par le conseil de la seconde municipalité, recommandant la préparation de mesures convenables pour la réception de "l'illustre citoyen soldat" le major général Zachary Taylor qui doit bientôt venir visiter ses foyers pour peu de temps. Je prendrai la liberté d'exprimer l'espoir que votre honorable corps adoptera des résolutions de nature à donner à notre hôte, le héros de Monterey, la réception enthousiaste et affectueuse qui est due à son noble caractère et à ses services signalés. J'ai l'honneur d'être, &c.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Les communications transmises par le Maire ont été lues.

Sur motion le Conseil prend en considération paragraphe par paragraphe le message du Maire. Après lecture du 1er paragraphe, M. Holland présente les résolutions suivantes, lesquelles après dispense des règles ont été adoptées:

Résolu qu'un comité de trois membres de ce Conseil, dont un de chaque Municipalité, soit nommé par le président à l'effet de conférer avec le comité nommé par la direction du département de la machine hydraulique de la Banque du Commerce, relativement au procès maintenant en litige entre la ville de la Nouvelle-Orléans et la susdite corporation, et que le dit comité fasse aussitôt que possible un rapport sur le résultat de cette conférence.

Résolu que les commissaires de la caisse d'amortissement de la ville de la Nouvelle-Orléans soient invités de nommer un comité qui devra conférer avec les comités susdits relativement à ce procès.

Résolu que le secrétaire transmettra une copie des résolutions précédentes aux commissaires de la caisse d'amortissement.

Le président a nommé du comité MM. Holland, Wray et Gasquet.

Après lecture du 2d paragraphe du message, M. Holland présente les résolutions suivantes, lesquelles après dispense des règles ont été adoptées.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, que l'Hospitalité de la ville, soit offerte aux Majors-Généraux Taylor et Quitman et au général Shields.

Résolu que le comité nommé par le Conseil Général à la séance du 10 du courant, de concert avec le Maire et les comités nommés par les Conseils Municipaux, devra prendre les mesures nécessaires pour la réception de ces illustres généraux. Sept heures et demie du soir. Sur motion le Conseil s'est ajourné à mercredi, le 24 du courant, à 6 heures du soir.

P. CH. CUVELLIER, Secrétaire.

FEUILLETON

MAGNÉTISME.

NOUVELLE LETTRE D'ALEX. DUMAS.

Puisque nous sommes lancés dans le magnétisme, allons jusqu'au bout. D'ailleurs, cette lettre répondra à quelques interpellations autographes et imprimées qui m'ont été faites.

Une des principales interpellations, interpellation d'autant plus importante pour moi que je me l'étais faite à moi-même, était celle-ci:

Le sujet dort-il, ou fait-il semblant de dormir? Ce qui pouvait se traduire par ceci: Y a-t-il compérage entre le magnétisé et le magnétiseur?

La question était difficile à résoudre. Ce n'était ni au magnétiseur ni au magnétisé qu'il fallait faire cette question. Ils étaient trop intéressés dans la question pour que leur témoignage ne fût point attaquable au premier chef.

Aussi, me disais-je tout bas, en vous écrivant ma dernière lettre: "Je ne croirai bien sincèrement que lorsque j'aurai endormi un somnambule moi-même, et sans qu'il sache que je l'endors."

Le hasard vient de résoudre victorieusement la question.

Dimanche dernier, Alexis m'avait demandé à jouer la *Fiole de Cagliostro* sur le théâtre Saint-Germain; il désirait se faire voir par moi dans un rôle d'amoureux. J'avais arrangé l'affaire avec le directeur du théâtre, et il avait été convenu qu'Alexis, dans la soirée du susdit dimanche, jouerait le rôle de Derval, et sa femme celui de Déjazet.

Le dimanche est le jour où je reçois plus particulièrement mes amis, et dimanche j'avais belle et bonne réunion. Cette réunion se composait de MM. Louis Boulanger, Séchan, Dieterle, Desplechin, Delanoue, Jules de Lesseps, Collin, Delaage, Bernard, Monge, Maller, etc.

M. Jules Lesseps avait en outre amené deux de ses amis à lui, qui, pour la première fois, me faisaient l'honneur de me visiter.

L'autre moitié du genre humain,—la plus belle, eût dit M. Demoustier,—avait aussi ses représentans. Seulement, comme je vis tant soit peu en garçon, on me permettra de ne désigner ces dames que par des initiales, et au fur et à mesure des besoins de la narration.

Toute cette société était venue, chacun m'avait dit pour moi; mais, aux questions qu'on m'avait faites sur Alexis et M. Marcillet, il était facile de deviner que l'espoir d'une séance magnétique n'était pas absolument étrangère à cette réunion un peu plus nombreuse que de coutume.

Aussi le désappointement fut-il grand lorsque j'annonçai qu'Alexis jouant le soir, je n'avais pas cru devoir commettre l'indiscrétion de lui demander une séance le jour où il jouait.

A trois heures, toutes les espérances furent cependant ranimées par cette annonce qu'Alexis était au jardin. On se précipita pour voir au moins le somnambule, puisqu'on ne pouvait voir le somnambulisme, et le dernier espoir s'évanouit quand on vit qu'Alexis était venu seul avec sa femme, et avait oublié M. Marcillet à Paris.

Alexis fut fort grondé de cet oubli, et surtout par moi. J'avais à remercier une fois encore M. Marcillet de sa dernière séance, et cette occasion m'était enlevée, au moins pour ce dimanche-là.

Les autres regrets manifestés hautement et sincèrement étaient un peu plus égoïstes que les miens. Je regrettai M. Marcillet pour lui-même; les autres, qui ne le connaissaient pas, le regrettaient pour Alexis.

Quelques gouttes d'eau tombèrent; on monta au salon.

On avait manifesté de tout côté à Alexis un si vif désir de lui voir opérer quelqu'un de ses miracles qu'il avait fini par dire que si quelqu'un de la société se chargeait de l'endormir, il était prêt à faire tout ce qu'on voudrait.

Chacun se regarda, mais personne n'osa tenter l'épreuve.

M. Bernard s'approcha de moi.

—Endormez-le, me dit-il tout bas.

—Moi, est-ce que je sais endormir les gens autre part qu'au théâtre et dans les bibliothèques; est-ce que je sais faire vos passes, injecter le fluide, communiquer la sympathie?

—Ne faites rien de cela; endormez-le par la simple force de votre volonté.

—Que faut-il faire dans ce cas-là?

—Dites en vous-même: Je veux qu'Alexis dorme.

—Et il dormira?

—C'est probable; vous devez avoir une volonté de tous les diables.

—C'est possible; mais alors j'ai de la volonté, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

—Essayez toujours.

—Mais il cause avec sa femme et Delanoue.

—Cela ne fait rien.

—On se moquera de moi si je ne réussis pas.

—Qui le saura, puisque vous ne direz pas une parole, puisque vous ne ferez pas un geste, puisque vous l'endormirez d'ici, enfin, en ayant l'air de causer avec moi.

—Ah! comme cela je le veux bien.

Je croisai les bras, je réunis toutes les puissances de mon libre arbitre, je regardai Alexis et je dis en moi-même:

—Je veux qu'il dorme.

Alexis chancela, comme frappé d'une balle, et tomba à la renverse sur le canapé.

Il n'y avait point de doute, ni moins pour moi; la puissance magnétique avait agi ... [illegible]

Mon premier sentiment fut, un sentiment de terreur; en se renversant, Alexis, ... [illegible] le fluide au moment où il s'y attendait le moins.

—Ah! me dit-il, ne me faites jamais une pareille chose sans me prévenir; vous me tueriez.

—Mon Dieu! lui dis-je, qu'éprouvez-vous donc?

—Une grande secousse nerveuse; cela va se calmer, surtout si vous m'ôtez le fluide qui me pèse sur l'estomac.

—Mais comment vous ôter ce fluide? Je n'en sais absolument rien, moi.

—En l'écartant avec vos deux mains.

Je me mis à écarter le fluide du mieux que je pus, et, au bout de quelques secondes, Alexis respira plus facilement.

—Ah! dit-il, cela va mieux.

—Assez bien pour nous donner une séance?

—Oui, seulement ne me faites pas lire; vous avez imprimé à mes nerfs une telle secousse, que tous les objets semblent bondir à mes yeux.

—Jouerez-vous aux cartes?

—Oui, à merveille.

—Pourrez-vous reconnaître les objets, dire d'où ils viennent?

—Oui.

—Pourrez-vous voyager, voir à distance?

—Oh! parfaitement. Je suis, sous certains rapports, plus lucide que je ne l'ai jamais été.

—Eh bien! une partie de cartes, avec Séchan, tenez; c'est l'incrédule de la société.

—N'importe.

J'approchai Alexis de la table; Séchan lui banda les yeux lui-même avec du coton et trois mouchoirs de poche. Il était de toute impossibilité que le somnambule pût voir.

Alexis fit deux parties de cartes sans regarder une fois ses cartes; il les posait dans son jeu étalé sur la table sans se tromper une fois.

A la fin de la seconde partie, on tint Alexis quitte de cet exercice, si extraordinaire qu'il fût, tant on était pressé de le voir passer à des choses plus sérieuses.

Collin s'approcha le premier de lui, et tirant une bague de son doigt:

—Pouvez-vous me faire l'histoire de cette bague? demanda-t-il.

—Parfaitement.

—Eh bien! dites.

—Cette bague vous a été donnée en 1844, c'est à dire la pierre seulement.

—Oui, c'est vrai.

—Vous avez fait monter la pierre un mois après.

—C'est encore vrai.

—Elle vous a été donnée par une femme de trente-cinq ans.

—C'est cela même. Maintenant, pouvez-vous me dire où est cette dame?

—Oui.

Il chercha quelques instans.

—Mettez-vous d'accord avec M. Dumas, avant toute chose, ou je ne puis continuer; il m'emmène en Amérique tandis que vous me retenez à Paris.

En effet, vers 1844, j'avais vu plusieurs fois une dame américaine au bras de Collin. J'avais cru, fort témérairement sans doute, que la bague venait d'elle, et j'emmenais effectivement Alexis à New-York, quelques efforts que fit Collin pour le retenir à Paris.

—Nous partîmes avec Collin dans une chambre voisine.

—Ce n'est donc pas l'Américaine? lui demandai-je.

—Non, en vérité, c'est une personne que tu ne connais pas.

—Et qui demeure?

—Rue Sainte-Appoline.

—Ah! très bien. Nous rentrâmes, ayant cette fois une seule et même pensée.

—Eh bien! dis-je à Alexis, nous sommes d'accord; cherchez maintenant.

—Ah! je suis dans une rue qui longe le boulevard, seulement je ne la connais pas.

—Eh bien! lisez son indication à l'angle.

—J'aime bien mieux la lire dans votre esprit.

Alexis prit un crayon et écrivit:

—Sainte-Appoline.

A peine achevait-il de tracer la dernière lettre, que l'on m'annonça que quelqu'un me demandait en bas.

Je redescendis et reconnus un de mes anciens amis, l'abbé Villette, aumônier de Saint-Cyr.

—Ah! lui dis-je, mon cher abbé, vous arrivez à merveille. Je suis en ce moment en train d'expérimenter sur l'âme; je voudrais en arriver à démontrer ce que vous prêchez si bien: son immortalité.

—Et de quelle façon expérimentez-vous?

—Vous allez voir. Montez.

Nous montâmes. L'abbé Villette était en redingote, et ne portait sur lui absolument rien qui pût indiquer sa profession.

En arrivant, je plaçai sa main dans celle d'Alexis.

—Pouvez-vous me dire, lui demandai-je, qui est ce monsieur, et ce qu'il fait?

—Oui, à merveille, car monsieur a la foi; c'est même un excellent chrétien.

—Mais, sa profession?

—Docteur.

—Vous vous trompez, Alexis.

—Oh! je m'entends; il y a les docteurs du corps et les docteurs de l'âme, monsieur est docteur de l'âme, monsieur est prêtre.

Chacun se regarda. L'étonnement était profond.

—Maintenant, demandai-je, pouvez-vous dire où monsieur exerce ses fonctions?

—A merveille. Oh! ce n'est pas loin; c'est dans un immense bâtiment, à trois ou quatre lieues d'ici. Tiens! je vois des jeunes gens en uniforme; ils sont boutonnés depuis le col jusqu'à la ceinture.

—Y en a-t-il beaucoup?

—Oui, beaucoup. Monsieur est aumônier d'un collège militaire.

—Pouvez vous dire lequel?

—Sans doute: le nom du collège est-il sur les boutons.

J'interrogeai M. Villette du regard.

—Oui, dit-il.

—Lisez Alexis.

Alexis parut tendre toute la puissance de son regard sur un point de la chambre.

—Collège Saint-Cyr, dit-il.

La seconde révélation était peut-être encore plus merveilleuse que la première.

Dieterle lui présenta un petit paquet tout fermé.

—Qu'il y a-t-il là dedans? demanda-t-il.

—Des cheveux de deux personnes différentes, de deux enfans.

—Oui, ouvrez le papier, et dites-nous leur sexe et leur âge.

—Il y a les cheveux d'un petit garçon et ceux d'une petite fille. Voici les cheveux de petit garçon, voici ceux de la petite fille.

—Quel âge ont-ils?

—Le garçon est le plus jeune.

—Pouvez-vous spécifier leur âge?

—Le garçon me semble encore au maillot. Quant à la petite fille, je la vois mal. Je ne sais à quoi cela tient; cependant, il me semble qu'elle court dans un jardin et qu'elle a quatre ans à peu près.

—Leurs noms?

—Il me semble que le garçon s'appelle Jules.

—Et la fille?

—La fille, je vous ai déjà dit que je ne la voyais pas bien.

—Etes-vous fatigué?

—Oui, j'ai toujours les nerfs bouleversés.

—Que désirez-vous faire?

—Je désire voyager.

—Dans quel pays?

—Où l'on voudra m'emmener, peu m'importe.

Je fis signe à M. de Lesseps.

M. de Lesseps s'approcha.

—Nous allons là-bas, lui demandai-je.

—Oui, répondit-il.

Là-bas, dans mon esprit et dans celui de M. de Lesseps, c'était Tunis. M. de Lesseps a habité Tunis vingt ans, je crois.

Il donna la main à Alexis.

—Partons, dit-il.

—Ah! bien, dit Alexis, nous voilà dans un port de mer. A merveille! Nous nous embarquons. Oh! oh! nous allons en Afrique à ce qu'il paraît. Il fait chaud.

Justement, nous sommes en rade. Voyez-vous la rade?

—Parfaitement; elle forme un grand fer à cheval, avec un cap à l'extrême droite; ce n'est pas Alger, ce n'est pas Bone, c'est une ville dont je ne sais pas le nom.

—Que voyez-vous?

—Comme un fort à droite, comme une ville à gauche.

—Ah! nous suivons un canal; ah! voilà un pont. Baissons-nous.

Boulanger et moi nous regardâmes, nous étions au comble de l'étonnement. Les arches de ce pont sous lequel Alexis nous invitait à passer en nous baissant sont si peu échancrées, que nous avions failli nous y tuer en passant.

—C'est cela, Alexis, très bien. Continuons! nous écriâmes-nous; M. de Lesseps, Boulanger et moi.

—Tiens, nous n'étions pas arrivés, dit Alexis. Nous nous rembarquons; la ville est encore à deux ou trois lieues. Ah! nous y voilà.

—Entrons-nous dans la ville; ou voyageons-nous aux environs? demanda M. de Lesseps.

Comme vous voudrez.

—Au Bardo! dis-je tout bas à M. de Lesseps.

Il me fit signe que c'était là qu'il allait conduire Alexis.

Le Bardo est le palais du bey.

—Nous laissons la ville à gauche, et nous continuons notre route, dit M. de Lesseps.

—Oh! que de poussière! Nous faisons une lieue.... une lieue et demie.... Il me semble que nous passons sous une voûte.... Ah! je vois un monument.... Oh! quelle singulière architecture! on dirait un grand tombeau.

Un sait que les palais turcs ressemblent fort à des sépulcres.

—Entrez.

—Je ne puis, il y a une sentinelle noire qui me barre le passage.

—Dites-lui que vous êtes avec moi, dit M. de Lesseps.

—Ah! la voilà qui s'écarte. Nous sommes dans la cour, nous montons plusieurs marches... Où faut-il que j'aille maintenant?

—Dans le salon de réception.

—J'y suis.

—Décrivez-le.

—Il y a des arcades, il est tout sculpté comme la chambre arabe de M. Dumas, seulement la sculpture est peinte en certains endroits.

—Levez les yeux au plafond, que voyez-vous?

—Un plafond sculpté, on dirait en bois.

—Est-il peint?

—Oui.

—De quelle couleur?

—En rouge et en bleu.

—Vous n'y voyez rien de particulier?

—Si fait, des rayons d'or qui partent du centre et s'étendent dans toutes les directions.

—C'est cela, dit M. de Lesseps. ... [illegible]

En effet, il était impossible de faire une description plus exacte ... [illegible] de la Kasbah et du salon de réception du Bey.

Demandez ... [illegible]

—Un instant, un instant, dit Mme L. P., c'est le tour des femmes. Voulez-vous me dire quelque chose, à moi, monsieur Alexis?

—Tout ce que vous voudrez.

—Alors, dites-moi d'où me vient cette petite médaille?

Mme L. P. tira de sa poitrine une petite médaille suspendue à une chaîne d'or.

Alexis l'appuya contre son front.

—Cette médaille est bénie, dit-il.

—Oui.

—Elle vous a été donnée en 1844.

—Oui.

—Au mois d'août.

—En effet, je m'appelle Louise, et elle m'a été donnée le jour de ma fête. Mais par qui m'a-t-elle été donnée?

—Elle vous a été donnée à 4 heures du soir.

—Par qui?

—Par un monsieur vêtu de noir. Dites son nom tout bas à M. Dumas, et je vous le dirai.

Nous allâmes dans l'embrasure d'une fenêtre.

—Charles, me dit Mme P.

—Allons, je sais le nom, dites-le Alexis.

Alexis prit un crayon et écrivit le mot: CHARLES.

Alexis jouait le soir, comme je l'ai dit, l'heure était avancée.

—Allons, Alexis, lui dis-je, je crois qu'il est temps que je vous éveille?

—Eh bien! éveillez-moi.

—Comment cela? Je n'ai aucune idée de la façon dont on réveille.

—Comment m'avez-vous endormi?

—Par la force de ma volonté.

—Eh bien! éveillez-moi de même.

Alexis me donna la main, je prononçai mentalement les mots: Eveillez-vous, et Alexis rouvrit les yeux.

Voici comment s'est passée notre seconde séance. J'ai nommé mes témoins, presque tous appartiennent aux arts ou à la diplomatie. L'un d'eux appartient à l'église.

Tous sont prêts à affirmer que je ne me suis pas d'un seul mot écarté de la vérité.

ALEXANDRE DUMAS.

CANDIDATS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. GUSTAVE CRUZAT, comme candidat à la place de RECORDER de la Première Municipalité, à l'élection prochaine.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. THEODULE MONTREUIL, comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No. 1, à l'élection qui doit avoir lieu le premier lundi de décembre prochain.

Nouvelle-Orléans, ce 20 novembre 1847.

A MM. les Editeurs de l'Abeille,

Messieurs,—Malgré les augures et infaillibles prédictions de *certains* beaux esprits, soi disant PROPHETES, je me présente comme candidat à la place de Recorder de la PREMIERE MUNICIPALITÉ devenue vacante par la démission de l'honorable JOSEPH GÉNOIS.

En publiant ce qui précède, vous obligerez votre concitoyen et obéissant serviteur,

W. C. F. DUPLESSIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Cheshire, Hitchcock, pr Boston.
Huron, Works, pr Liverpool.
Quebec, Brewster, pr New York.
Barque Delphos, Crowell, pr le Havre.
Brick Washington, Darby, pr Charleston.
Scotia, McCall, pr Kingston, Ja.
Goelette John Bell, McLaughlin, pr Tampico.

ARRIVES

Navire Independance, Knight, de Boston.
Chase, Wilson, de New York.
Magnificent, Verrill, de Londres.
Monterey, Collins, de Vera Cruz.
Magnificent, Verrell, de Londres.
Hindostan, Gilchrist, de New York.
Howard, Hill, du Havre.
Pacific, Ladium, de New York.
Charlotte, Smith, de Liverpool.
Barque Isabella, Ceven, de Londres.
Brick Mary Jane, Hussey, de Tampico.
Goelette Capt Williams, McAdam, de Vera Cruz.
Herald, Atart, de Brasos.
Hanover, Boobar, de Matanzas.
Nancy Bishop, Davis, de Cardenas.
Mediator, Davis, de New York.
Gov Bennett, Grinnell, de Pensacola.
Steamers California, Reynolds, de Mobile.
Hatterville, Wilson, de Princeton.
Ridgeley, Smoker, d'Alexandrie.
Eliza, Landry, du Bayou Sara.
Majestic, Frye, de Baton Rouge.
Tuscumbia, Ruger, de St Louis.
Bunker Hill, Kay, de Louisville.
Julia, Conveurs, de St Louis.
Tributary, McKing, de Vicksburg.
Dudson, Stewart, de Pittsburg.
Magnolia, Thompson, de Vicksburg.
Arkansas No. 4, White, de Vicksburg.
Princess, Leathers, de Hard Times.
Superb, Frost, de Memphis.

Au bas du fleuve et montant:

Un navire et une barque dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Chargement du navire Howard, du Havre—Les marchandises à Trinuille & Fortie—5 F & J La costa—1 D Hennen—1 A Robinson ... [illegible]

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Acadia, d'Angleterre, 4 nov Boston 1er déc
l'Union, de France, 10 nov N. York 9 déc
Britannia, d'Angleterre, 19 nov Boston 16 déc
Philadelphia, de France, 22 nov N. York 23 jan

Le vapeur d'Angleterre pour l'île aux Chats (Louisiane) a dû partir le 2 et est attendu le 20 du courant.

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire du navire HANSA, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.

AUGUSTE MOLIER.

22 nov—8 / 90 rue St Louis

☞ Le navire HANSA, capitaine Stuh, est maintenant en débarquement vis à vis la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de faire leur entrée en Douane et venir recevoir leurs marchandises sur la levée dans les cinq jours de cette date, autrement elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.

AUGUSTE MOLIER.

22 nov—8 / 90 rue St Louis

RETRACTATION.

Je soussigné, capitaine du navire le Pescatore, déclare que le sieur Cheri Pepin, contre lequel j'avais fait un affidavit le quinze du courant pour vol et débauchage d'équipage, a pu se décharger honorablement aux yeux de la Cour et aux miens des faits qui lui ont été imputés, et que je me fais un devoir de lui donner pleine et entière satisfaction par la voie des journaux; et je suis prêt à la donner de vive voix à qui le voudra, désirant avant tout que justice soit faite.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1847.
J. BOURDIN, cap. du Pescatore.

Témoins. { H. RUFFIER, L. BERNIAUD, G. ROMERE.

23 nov—1f

AVIS DE COMMISSAIRES.

ATTENDU qu'en vertu d'une résolution du Conseil de la 3me Municipalité, de la ville de la Nouvelle-Orléans, il a été reconnu nécessaire et d'utilité publique, de continuer l'ouverture et l'élargissement de la rue Clairborne, (autrefois connue sous le nom de St-Avide) de l'avenue des Champs-Elysées, au débarcadère du magasin à Tabac, (avoir rue Pologne); les soussignés ont été nommés et qualifiés Commissaires d'estimation et assessment, par l'honorable Juge de la 1re Cour de District de la Nlle-Orléans: donc, tout propriétaire de terres, lots et bâtisses face à la dite rue, que l'on doit ouvrir et élargir, comme il est dit ci-dessus, aussi bien que tout autre propriétaire et personne intéressés dans les terres, lots ou bâtisses adjacents à la dite rue, son priés par le présent de faire savoir, et présenter sans délai, au soussigné ou à J. P. d'Hémécourt, voyer de la dite Municipalité, demeurant rue Marigny, entre les rues Grande-Hommes et Craps, leurs titres ou de lui remettre un mémorandum des dits, ou leurs droits et intérêts dans les terres, lots ou bâtisses face à la dite rue ou celles y adjacents.

JOHN CULBERSTON, allée de la Bourse St Louis, No. 33.
Co. de GRAND-PRÉ, rue Conti, No. 88.
J. Mc. CAFFERY, encoignure Craps et Enghien.

23 nov—6.6m

Bureau de l'Eclairage au Gaz.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1847.

AVIS est par le présent donné que le prix du COKE est fixé à 40 cents le baril, à dater du 1er décembre prochain. E. W. WELLS, Secrétaire

23 nov—10f 3 p s

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

LE 20 NOVEMBRE 1847.

EN vertu des ordonnances existantes, j'adjugera à l'enchère, lundi, six décembre 1847, à midi au bureau de la Mairie, la ferme de la Halle, (Port-Market), située dans la Municipalité No. Trois, pour le terme d'une année, à partir du premier janvier, 1848, conformément aux dites ordonnances. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.

A. D. CROSSMAN, Maire.

23 nov

PIANO FORTE—Médaille—Un magnifique piano à 7 octaves, son plein, piano à 4 cordes ... [illegible] chez palissandre, avec pieds de fer, richement incrusté, lequel a obtenu le premier prix à la dernière grande foire de New-York, est à vendre au magasin de Musique de MAYO, rue du Camp, No 3. Les acheteurs, professeurs et amateurs, sont invités d'examiner ce magnifique spécimen des manufactures américaines. 23 nov—6

GRAINES—676 barils, nouvelle graines fermes, dans le meilleur état, en débarquement du bateau à vapeur Kate Kearney, et à vendre par J. O. WOODRUFF & Co, 93, rue des Magasins. 23 nov

FARINE—300 barils Washington de St Louis; 500 de Rosière, de Quilloy; 100 de Rapids mills; 300 Burlington City, à vendre par J. O. WOODRUFF & Co, 93, rue des Magasins. 22 nov

CHAUX DE THOMASTON—1000 barriques chaux de Thomaston en débarquement du navire Monson, et à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 93, rue des Magasins. 22 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle-Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 19nov

UNE dame parlant anglais et français désire trouver une situation dans un magasin de modes ou de nouveautés. ... [illegible] à l'Abeille. 23 nov

A. BARRAUD,

Coiffeur-Parfumeur,

Encoignure des rues Royale et Orléans,

A l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'arrivant de Paris avec un joli choix de marchandises, il en fera l'ouverture le 21 de mois.

Nomenclature d'objets pour Dames:

Lingerie pour Dames et enfants, bonnets, cols, canezous, pèlerines, manches, manchettes, mouchoirs batiste, brodés, garnis, unis et à vignettes et rare entaille; fleurs pour coiffure de bal et de mariée; coiffure de satin à la Montpensier, or; dito argent, d'l... chenille et coton gaufré; tours de gants en blonde, dito or et argent; rubans chenille et passementeries; bas de soie, dito fil d'Ecosse, dito ca..., chemises; souliers de satin blanc, pantoufles, jarretières, gants, gants de peau, dito en soie, sacs, éventails, bourses, porte-monnaie, souvenirs, portefeuilles, parfumeries, boucles de ceintures or et argent, dito acier, porte-crayons en or et argent, dito chapelets, broches, bracelets, épingles pour coiffure de bal et pour robes, ombrelles, cravaches, chapeaux pour fillettes et pour petits garçons.

Objets pour hommes.

Chemises toile, dito batiste, dito coton; gilets de peau, chaussettes, caleçons, écharpes, colliers Joinville, cravattes à la Montpensier, bretelles, gants, cravaches, parapluies, portefeuilles, porte cigares, cordons de montre, boutons, porte-crayons en or, dito argent.

Objets de fantaisie.

Nécessaires pour voyage, dito pour ouvrage, corbeilles pour mariage, dito pour baptême, chandeliers, sonnettes, écritoires à timbre, porcelaines, cristaux, glaces, &c.

Parfumerie des meilleures maisons de Paris, peignes, brosses, &c.; perruques, faux toupets, bandeaux, nattes et frisettes, pommade Barraud pour arrêter la chûte des cheveux.

Il invite toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance de venir visiter son magasin, où ils trouveront une grande variété d'objets d'étrennes dans les goûts les plus nouveaux, qu'il a choisis pendant son séjour à Paris, pour grandes personnes et enfants. 23 nov

GIQUEL & JAMISON,

No 6, rue de Chartres,

RECOIVENT par les navires Espindola, du Havre, et Wisconsin, de New-York, les articles suivans, qu'ils vendent à des prix modérés:

Indiennes françaises nouveautés; indiennes à rideaux unies, blanches, rouges et bleues; Damas à rideaux uni de toutes couleurs; Damas blanc pour mousquetaires et rideaux; percale blanche unie et brochée; mouchoirs batiste rayés, brodés riches nouveau genre; mouchoirs batiste rayés, brodes riches à écusson nouveau genre; mouchoirs batiste rayés, brodés riches, bordures couleurs nouveau genre, Valenciennes et dentelles fil; guingham en couleur et demi deuil; voiles pour mariées; services unis et damassés; rubans et ombrelles riches; cols et pèlerines brodés; Damas laine et coton pour rideaux; tapis de table et piano en laine; mouchoirs Chollet et en batiste à bordures; cachemires noirs et fantaisie; cotonnade française et américaine; mousseline de laine et alpaca noir; chemises en flanelle et en mérinos pour dames; chemises en flanelle et en mérinos pour hommes; chemises de flanelle et en mérinos pour enfants; gants de peau et de soie couleurs assorties; agréments et franges couleurs assorties; soieries unies, rayées et à carreaux; mousseline de laine riche; Cachemires rayés et à carreaux nouveautés; toile d'Irlande et toile de Paris; toile à draps 4-4, 10-4, 12-4, 14-4, satins noirs et blancs; moiré noir et satin de l'Inde; bas et chaussettes pour dames, hommes et enfants; coton à coudre et aiguilles; galons et lacets fil; mousselines suisses et jaconas blancs; couvertures Granier, 3 points; couvertures Granier, 10 points pour lits; poupées et glands pour lits et rideaux; percaline et percale de toutes couleurs; sacs et bourses en filets riches; ouvre pour serviettes et épidermes claire nouveaux dessins; rideaux brodés ... [illegible]; bas de laine à carreaux pour enfants; coton à ... [illegible] indiennes françaises et américaines pour deuil; châle en cachemire riche; châles ordinaires pour domestiques; savons et eau de Cologne; crêpe de toutes couleurs, dentelle blanche et ... [illegible] ... [illegible] &c. &c. &c. No 6, rue de Chartres.

ACTIONS de la Banque des Citoyens—A vendre 170 actions de la Banque des Citoyens avec coupons, s'adresser à DARBY & THEBODLET, 61, Vieille Levée. 23 nov—3

MEMOIRES D'UN MEDECIN—Le deuxième volume des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas, est en vente chez VICTOR HEBERT, 140 rue de Chartres. 23 nov

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. Thiers—Le trente cinquième livraison de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, volume septième, est en vente chez VICTOR HEBERT, 140 rue de Chartres. 23 nov

LES GIRONDINS, par M. De Lamartine—Il reste encore quelques exemplaires de l'Histoire des Girondins, par M. De Lamartine, en vente chez VICTOR HEBERT, 140 rue de Chartres. 23 nov

Aux capitaines de navires.

LES Capitaines de navires montant ou descendant le fleuve pour prendre des chargements de sucre ou de mélasse, trouveront toujours un steamboat pour les remorquer à des prix très modérés en s'adressant à ROBERT MURPHY, 94, Vieille Levée. 23 nov

Aux habitants & Courtiers de sucre.

LES habitants et courtiers désirant faire transporter de leurs habitations à la ville à bas prix ... [illegible] trouveront toujours un bateau à vapeur prêt à en faire le transport ... [illegible] ROBERT MURPHY, 94, Vieille Levée. 23 nov

A VENDRE—Toutes sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs. J. ROUMAGE, 87, St Louis. 6 nov—12

Maison d'habillemens de Paris et de New-York, 110, rue de la Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

JOHN HAHN de retour du Nord et de France, prévient le public et ses amis, qu'il vient d'importer un grand assortiment de nouveautés pour hommes et enfants, savoir:

Pour hommes.—Paletots, redingottes, à la française, Lord Byron, à l'américaine, habits à la française, gilets, dito, pantalons, chapeaux, cravattes, robes de chambre, ganterie, cravattes, habits complets, et tout ce qui concerne les articles de voyage.

Pour enfants.—Ravières, paletots, habits, jaquettes, Montpensier, Mobile, Otello, Crespine; en un mot, un assortiment complet de linge d'enfant, chapeaux et casquettes.

Tous ces articles ont été confectionnés sur commande et à la dernière mode.

Ils seront vendus à très bon marché et au comptant. 19 nov—1m

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Océans et Wakona, de Bordeaux: 103 barriques vin rouge St Julien et Médoc, 10 barils vin blanc Haut Sauterne, 18 demi-pipes et 1/4 pipes Cognac J. J. Dupuis, 6 caisses du dit, 30 ... [illegible], 535 boîtes sardines à l'huile, marque Canaud, 20 caisses ... [illegible], 1 caisse saucissons de Bologne, 10 do do do do do. R. DUBOUYT, 13, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.

EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Talma, de Bordeaux, à vendre par le soussigné: 5 demi-pipes Cognac pâle "Sazeau Charruyer," 5 do do coloré do do, 40 quarts do do do do. RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 19 nov

VIN DE CHAMPAGNE.—100 paniers Cordon vert, grandes bouteilles, 30 paniers Ay mousseux, grandes bouteilles, 100 do Ducal Grappe, en débarquement du navire Espindola, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 19 nov

CERISES à l'eau-de-vie—100 caisses cerises aussi venues fruits, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 19 nov

VIN—600 caisses vin rouge Margaux, en débarquement des navires Wakona et Oceana, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 19 nov

FARINE DES ILLINOIS.—250 barils en débarquement du steamer Boreas, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 93, Magasins. 19nov

PLATS COTES—30 barriques plats côtés, en débarquement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 93, Magasins. 19 nov

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Talma et Océan, venant de Bordeaux: 500 barriques vin rouge, 100 demi-barriques et barils vin blanc, 1000 caisses vin rouge, 50 caisses fruits à l'eau-de-vie, 10 quarts de pipe cognac Castillon. G. M. LUCAS, 34, Bienville. 15 nov—1m

Marchandises françaises en gros.

LE soussigné vient de recevoir par les navires: J. Ancona, John Cadmus et Huron, du Havre, les articles ci-après, qu'il offre à vendre à des prix modérés:

1 caisse satin laine noir pour pantalons. 1 do drap noir Sedan, 4/4. 5 balles cotonnade bleue unie, "extra-forte." 4 balles mock madras, dessins nouveaux. 1 caisse serge noire pour doublure. 1 do mousseline laine noire, 4/4. 1 do cachemire d'écosse en couleur, 5/4. 2 do ombrelles unies, moirées et à franges. 1 do barège en couleur et noir. 1 do soie d'Italie noire, petite et grande larg. 1 do soie en couleur. 1 do robes brodées soutachées. 1 do foulards de soie écossais pour robes. 2 do rubans grande nouveauté, 7, 9 et 12. 1 do fleurs artificielles. 1 do crêpe noir et en couleur. 2 do capotes fantaisie pour fillettes. 20 douzaines violettes noires et blanches. 30 do fichus dentelle noirs et blancs. 10 do pèlerines do do.

En entrepôt:

500 do mock madras, qualité ordinaire. 3 balles cotonnade bleue extra forte. FRED. BONIS. 12 nov / 68, Conti, au coin de la Lev.

Bureau pour la vente de propriétés. H. MOELLHAUSEN, Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, sur demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, pouvant recevoir assurés qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque Sir Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction. fév—1f

Marchandises Sèches.

DRAPS noirs ... [illegible] français, anglais et américains; draps de castor, brun, bleu et noir. Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc. Velours, soie et cachemire pour gilets, nouveauté. Foulards de soie, de laine, et alpacca. Chemises de flanelle et caleçons en mérinos, de coton. Indiennes anglaises; cachemire d'Ecosse, nouveautés. Mousseline de laine; bombasine. Mousseline de laine noire; alpaca do. Parapluies de soie; do coton. Balzorine ... [illegible]. Schalls de crêpe brodés, ayant droit au drawback. Dentelles, foulards, coton, etc, à vendre par H G DUVIVIER. 21 oct / No. 13 rue du Canal, au premier

CHAUSSETTES—En débarquement du navire ... [illegible] FROST & Co, rue Magasins. 11 nov

CAFÉ HAVANE—... [illegible] 1 nov / 30, Vieille Levée.

SAISON D'AFFAIRES.

Avis de grande importance aux Marchands et Négociants.

LA grande circulation que le journal espagnol *La Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Etat, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagé à publier un journal quotidien à dater du les octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'aviser les Espagnols des Etats-Unis, et ceux des pays nommés ci-dessus. ALEMAN & GOMEZ, 16 nov—1m / 156, rue Royale.

Beau Magasin à Louer.

LE magasin bien connu, occupé par C. Redon au coin des rues St Charles et Commune, sera sous peu de temps à louer, et toutes les belles installations à vendre à un prix modéré. S'adresser à C. REDON, sur les lieux. 16 nov—6

CHARBON—Les soussignés ont en débarquement dans la 3me Municipalité, du charbon de Pittsburg, de première qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix. S. & A. SOULIÉ, 16 nov—3f / 30, rue Toulouse.

AUX PHARMACIENS, Marchands droguistes et autres.

UN comptable, ayant plusieurs heures de loisir, désirerait prendre la charge de quelques jeux de livres qu'il tiendrait en anglais ou en français, selon le désir des personnes. Il ferait aussi les comptes et une balance générale annuelle ou semi-annuelle.

Son prix sera modéré.—S'adresser par la Poste, Boîte P 25. 16 nov—6f

MORT AUX RATS!

Composition de WIDNEY pour la destruction des rats.

CET article, avantageusement connu depuis trois ans dans cette ville, a maintenant obtenu une réputation réelle comme poison mortel pour les rats, les souris et les ravets. Cet article est composé de tels ingrédients, qu'il les oblige à abandonner leurs trous pour chercher de l'air, et les fait mourir instantanément, sans laisser aucune odeur désagréable.

Cette composition a été employée dans les navires avec le plus grand succès.

On peut obtenir cet article de toute part, des Etats-Unis au Canada, en adressant une demande à D. B. Widney, Nouvelle-Orléans. Escompte libéral aux marchands de la campagne, en achetant une douzaine ou plus.

Le seul véritable est à vendre au dépôt, chez DALLEY, 151, rue de Chartres, ainsi que sous la bannière de D. B. Widney. 22 nov—1m

Librairie de Lelièvre.

210, rue Royale.

REÇU par les derniers arrivages:—Lamartine, Histoire des Girondins, édition de Bruxelles en 1 vol. gr. in-8o; do do en 8 vol. in 12 do édit. de Paris, 8 vol. in do; Michelet, histoire moderne, 1 v; Noël et Delaplace, leçons de littérature, 1 vol; Boniface, Une lecture par jour, 1 vol.; Muller, histoire universelle, 2 vol; l'abbé Falaisier, dictionnaire d'éducation, 1 vol.; Villemain, littérature française, 1 vol.; Le livre de la nature, 1 vol.; Lamartine, Méditations, 1 vol.; Harmonies, 1 vol.; Poésies diverses, 1 vol.; Desbordes Valmore, poésies, 1 vol.; Sismondi, histoire des Français, 4 vol.; Dumas, Comte de Monte Christo, 4 vol.; Sue, Martin l'enfant trouvé, 8 vol.; Livres pour distribution de prix, pour étrennes et cadeaux; Bel assortiment d'albums de toutes grandeurs; Livres de prières reliés pour étrennes, Livres de dévotion et de piété; Livres élémentaires, &c. &c. &c.

A LOUER 30 à 50 arpents de terre sur le chemin de la Metairie, avec bâtisses consistant en une maison de maître, cuisine, écurie, grange et case à nègre. Cette terre est entourée d'une bonne barrière; elle est toute défrichée et prête à être mise en culture.

Pour plus de renseignements s'adresser à H. BONNABEL, 3 nov / Enc. Natchez et Tchoupitoulas

EAU DE VIE DE COGNAC.—A vendre en débarquement du navire Talma, de Bordeaux, 40 demi pipes eau de vie Cognac, de J. Dupuy, par J. JORDY, 30 rue Conti. 22 nov—10

SARDINES FRAICHES.—A vendre en débarquement du navire Oceana de Bordeaux, 300 demi boites sardines fraîches, par J. JORDY, 30 rue Conti. 22 nov—10

EAU DE VIE.—30 demi pipes eau-de-vie Pinet Castillon; 40 quarts do; 8 demi pipes Castillon 1822; 5 quarts do do; 3 demi do de 1815; 5 quarts do do do; 5 demi-pipes Pinet Castillon, de preuve; 15 do do J. Dupuy do; 12 do do, à vendre par E. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St. Louis.

CERISES à l'eau-de-vie.—200 caisses cerises à l'eau-de-vie, nouveau fruit, à vendre par E. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St. Louis. 22 nov

VIN—200 caisses vin rouge de différentes qualités, à vendre par E. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St. Louis. 22 nov

CIGARES de la Havane—57,730 de la marque la Española; 13,200 do de la Vegeera, en débarquement du brick Orleans, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 22 nov

AMANDES—20 barils amandes sans coques, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 27 oct / 36, Vieille Levée.

RIZ DE LA CAROLINE—21 boucauts, qualité supérieure, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

MIEL—12 barils miel blanc, en débarquement du brick P Soulé de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 27 oct / 36, Vieille Levée

CIGARES de la Havane.—100,000 cigares de la Havane, régalias, Londres et mélas, reçus par le brick T. Street, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 34, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—34,100, marque S. Norma. 11,000, do Villanueva. 5,000, do Colona. 5,000, do Lord Nelson. 20,000, do Rough and Ready. 117,000 en débarquement du brick Tri, et à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 16 nov

A vendre en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux, ... [illegible] caisses cerises à l'eau de vie. ... [illegible] R. DUBOUYT. 13, Toulouse, entre Chartres & Levée

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Huron du Havre—à bon marché. Une caisse bas gris, français, pour femme. Une do do cachets de ... [illegible]. Une do ombrelles, nouveaux dessins et genre. Une do mousseline brodée, ... [illegible]. Une do do de coton, garnis, imprimés. Une do couvre-pieds modèles et diverses formes. Une do de jupons noirs, pour femmes. Une do linge de table, fil. Une do porcelaine de Paris. Une caisse livres et médicamens pour suivre la méthode Raspail. Une do boutons de nacre, perle, soie, etc., articles nouveaux. Toujours en magasin, un assortiment complet de divers autres articles. F & J LACOSTE. 11 nov / 105 rue Royale

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux. 20 quarts eau de vie, Sazeal Dupuy & Co. 20 do do de John Durand, La Rochelle. 26 do do de J. Errand, Cognac. 100 barils vin blanc. 1266 caisses vin rouge St Julien Médoc.

D'importation antérieure:

30 quarts eau de vie de preuve J. J. Dupuy. 30 do Otard Dupuy & Co. 10 do John Durand & Co, La Rochelle. 5 demi-pipes Mugary. 20 quarts de do. 20 barriques vin rouge de diverses qualités. 36 barils vin blanc do do. à vendre par J. & J. TARBOS. 9nov—6f

VIN rouge et blanc en caisses et en barriques, à vendre par le soussigné, débarquant du navire Talma de Bordeaux, 1,200 caisses vin rouge ordinaire, capsule et étiquette. 100 do do do de superfine. 100 do do do blanc Haut Sauterne. 30 barriques vin Montferrand. 12 do do do Haut Talence. 30 barils vin blanc Sauterne. 70 paniers bouteilles vides. A. CARRIERE, 94, Vieille-Levée. 11 nov

LES soussignés offrent en vente, d'importation directe, de Rotterdam— Vins fins du Rhin—15 caisses Nelderstelner, 14 do Marcobrunner;—8 do Hochheimer, 7 do Johannisberger;—8 do Geissenheimer, 6 pipes sup. genièvre de Schiedam, 25 quarts vinaigre;—60 douz. eau de Cologne. WYLIE & EGANA, 1ernov / 22, Bienville.

Chapellerie française.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis en particulier et le public en général qu'il vient de déballer ses marchandises d'hiver reçues par les derniers arrivages de France, et qu'en conséquence il a ouvert son nouveau magasin sur le même emplacement que ci devant, 37, rue de Chartres.

Les personnes qui voudront bien visiter son établissement y trouveront un large assortiment de chapeaux Pinaud et autres au dernier goût, tels que castors, soie, feutres, casimirs, amazones pour dames, chapeaux, casquettes, bonnets riches pour hommes et pour enfants, parapluies en soie de Paris, &c. &c.

J. J. ALBERT, 15nov / 37, Chartres.

NOUVEAU MAGASIN.

Rue de Chartres, No 91, entre Bienville et Conti.

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames et le Public, qu'il fait ce jour l'ouverture de son magasin de marchandises de fantaisie.

Son assortiment comprendra tous les articles qui sont connus sous le nom de mercerie ou articles pour la couture, les jouets d'enfants, la parfumerie, les paniers fins, les brosses, peignes, bourses et enfin la passementerie, les boutons de fantaisie et enfin tous les articles qui composent ce que l'on appelle un magasin de variété.

Le soussigné sollicite pour ce nouvel établissement la continuation du patronage dont avait été favorisé son ancienne maison, et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter, soit par la qualité, soit par les prix de ses marchandises.

J. E. LOBRE. 13nov

Vins, Huile, Bouchons.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: ... [illegible]

A ... [illegible]

V ... [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 23 Novembre 1847.

La seconde représentation de:

LA DAME BLANCHE,

Opéra en 3 actes, de Scribe, Musique de Boieldieu.

Précédé par

PASSÉ MINUIT,

Vaudeville en un acte.

☞ On commencera à six heures et demie.

Feu d'Artifice.

LE soussigné a l'honneur d'offrir ses services aux villes et aux particuliers qui désireront fêter le retour des braves, qui se sont distingués dans les guerres du Mexique. Il fournira sur commande toutes espèces de pièces d'artifices et se rendra sur les lieux pour l'exécution.

On trouvera constamment dans ses ateliers, des fusées de réjouissance, de différents calibres.

GUSTAVE CATO R. 23 nov—3 Cont. / 175, entre Bourgogne et Remparts.

MUSIQUE DE SOIREES ET DE BALS, MUSIQUE MILITAIRE.

M. E. Lehmann, chef d'orchestre de la société philharmonique et de bals et soirées particulières, et artiste du théâtre d'Orléans, remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour, pour soirées et bals particuliers. Dans le but de mériter la faveur de ses amis et du public, il s'est adjoint M. Gilles, et flageolet solo du célèbre orchestre Musard et des bals de la Cour de France, et M. Messmer, dont les talens comme cornet à piston sont déjà bien connus; de plus M. Tavet, pianiste distingué. Il se charge comme par le passé de fournir la musique requise à grand et petit orchestre, ou celle pour piano, avec ou sans accompagnement. A cet effet il s'est procuré les quadrilles, walses, polka, redowa etc. du dernier genre et actuellement en vogue dans les salons de Paris.

M. Lehmann, chef de musique du bataillon d'artillerie, offre aussi ses services aux autres corps militaires pour sorties de compagnies, banquets militaires etc.

S'adresser à son domicile, rue Ste-Anne No 191, ou au bureau du contrôle du Théâtre d'Orléans. 23 nov—3m

L'ACADEMIE de Danse de M. & Mme HAZARD, ouvriront positivement jeudi prochain, 25 courant, à leur résidence, rue St Charles, vis à vis la place Lafayette. 19 nov

SOIREES FASHIONABLES—A la nouvelle salle de bal, rue St-Charles, vis-à-vis la place Lafayette. La liste de souscription aux soirées de M. et Mme HAZARD, est maintenant ouverte.

Pour les conditions, s'adresser à l'endroit ci-dessus. 19 nov—1m

Mme DUBALLEN

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir un GRAND ASSORTIMENT DE MODES par le navire Vesta, du Havre: elle en fera l'ouverture mardi prochain, 23 du courant, rue Royale, No 156. 22nov—4

Mme F. FRYER

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle fera jeudi, 25 novembre, l'ouverture de ses marchandises d'hiver, au choix duquel elle a, comme par le passé, apporté tous ses soins. Son assortiment consiste en chapeaux de tout genre, satin, tenus velours, cachemire et soie, mantelets, linge en très riche, mouchoirs riches, dito, Mousseline fantaisie; chemisettes, cols et pèlerines, fichus, nouvelles formes, pour jeunes toilette dito pour toilette de ville; un grand assortiment de foulards, dito ... [illegible], cachemire, ... [illegible] coiffures; bonnets de parure, coiffures Joinville et bonnets de nuit pour dames et pour enfants, cravates de dentelle ... [illegible], pompadour, et un assortiment habituel de nouveautés en tout genre, spécialité d'objets de mariage. 23nov—6

Mme FREMINEAU

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés mardi prochain, 23 du courant. Ses prix sont très modérés.

133, rue Royale, 22nov—15f / entre St Louis et Toulouse.

L. BINOCHE

DE retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'il fera l'ouverture de ses NOUVELLES MARCHANDISES de grande nouveauté, aujourd'hui lundi 22 novembre 1847, dans son magasin, situé rue de Chartres encoignure Bienville. 22 nov—5

Mlle GUERIN, Successeur de Mme Delouvain, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle arrive de Paris avec un assortiment de modes et de nouveautés, et qu'elle fera l'ouverture de son magasin, mardi 23 courant. C. GUERIN, 22 nov—6 / 141, rue Royale.

Mme MACE

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes et nouveautés lundi prochain, 22 du courant.

Ayant un assortiment considérable fait par elle-même à Paris, avec le plus grand soin et aux prix les plus avantageux, elle croit pouvoir affirmer que l'on trouvera dans son magasin le choix le plus varié et le plus complet que l'on puisse désirer.

No 31, rue de Chartres, encoig. Douane

N. B.—Mme Mace a aussi de Paris une parfaite ouvrière en corsets, et à partir de ce jour, elle se chargera de toutes sortes de confections en robes et de linge, manteaux, mantelets &c. 17 nov

Nouvelles Marchandises.

LE soussigné a complété l'ouverture de son magasin d'un magnifique assortiment de Modes et Nouveautés, et invite respectueusement le public à les examiner.

Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la favoriseront les chapeaux les plus élégants qui aient jamais été importés de France.

D. F. WAYMOUTH, 17, rue de Chartres.

☞ On demande une bonne modiste en chapeaux, à qui on procurera la direction générale des affaires en cette branche. S'adresser à D. F. WAYMOUTH. 18 nov

Aux Marchands de nouveautés.

A VENDRE quatre comptoirs complets en acajou avec leurs tiroirs, aussi un bureau et une table de bon marché. D. F. WAYMOUTH, No 17, rue de Chartres. 18 nov

Chapeaux en toile cirée et South-Westers.

Actuellement en débarquement du navire Solon et en magasin, un envoi frais de ces chapeaux, ainsi qu'un assortiment de CHAPEAUX, CASQUETTES, BOTTES et SOULIERS pour hommes, femmes et enfants. FROST & CO., 22 oct / 10 Magasins.

DE FOREST & Co.

Marchands-commissionnaires en gros, AGENTS

Pour la vente de Marchandises manufacturées de l'Est.

No 20, RUE DE LA DOUANE. 1er déc

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ, 95, Douane.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er nov / 24, rue St Louis.

Succession de John Schlich.

TOUTES personnes devant à la succession de feu John Schlich, sont engagées à payer, et celles à qui il est dû, devront présenter leurs réclamations. FRANKS HAINES.

Avocat de l'exécuteur testamentaire, No. 92, rue Tchapitoulas. 19 nov

Pharmacie à Vendre.

LE soussigné désirant faire un voyage en Europe, offre à vendre sa Pharmacie établie depuis une quinzaine d'années à Bâton Rouge, dans une situation des plus favorables, et produisant par sa clientelle bien choisie un revenu assuré.

S'adresser à MM. MENARD & VIGNAUD, Rue Poydras, 106. Ou à M. B. JOURDAN, 19 nov—15f / Bâton Rouge.

A VENDRE—Un beau lot de terre situé dans la seconde Municipalité, rue Baronne, entre les rues Girod et Julie, ayant, mesure française, 45 pieds de face à ladite rue Baronne, sur une profondeur de 150 pieds; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

Si d'ici au samedi, 27 du courant, cette propriété n'était pas vendue à l'amiable, elle le serait le même jour à midi, à l'Arcade de Banks, par le ministère de P. E. Tricou, encanteur.

Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

S'adresser rue Bourbon, No 77, à 20 nov—7 / P. A. DUPIN.

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux:—47 barriques vin rouge Haut-Brion et Haut-Talence; 60 demi barriques do do do; 42 demi barriques vin blanc, Barsac et Haut-Sauterne; 100 caisses vin blanc Haut-Sauterne, de 12 bouteilles; 100 caisses do Haut-Sauterne, 24 1/2 bouteilles; 300 do vin rouge St-Estèphe et St. Julien; 300 caisses abricots; 30 de fruits assortis à l'eau de vie; 25 do prunes; 12 do pâtes; 80 do liqueurs surfines en bouteilles et 1/2 bouteilles; 207 do cerises à l'eau de vie; 50 paniers bouteilles vides; 5 caisses prunes en papier; 10 do prunes en boites transparentes; 10 pipes eau de vie de Cognac, 4me preuve, marque Castillon; 25 quarts do do do do do; 10 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par AUG. MOLIER, 20 nov / rue Toulouse, No. 90

EN débarquement de la barque Hansa, de Bordeaux, 8 demi pipes Cognac fine champagne, de Olivier; 6 quarts pipes idem; 40 demi pipes Cognac de preuve, de J. J. Dupuy; 10 quarts idem; 40 caisses abricots à l'eau de vie, 60 do fruits assortis, à l'eau de vie, 30 do prunes à l'eau de vie, 25 do poires, 20 do 25 caisses vin Haut Talence, 20 do pruneaux en caisses, 10 do en pots, 5 balles bouchons pointus, fins et superfins, 8 do surfins, 150 paniers bouteilles vides, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 20 nov / 11 et 15, St-Louis.

CHARBON—On offre actuellement d'un chaland amarré à la Levée presqu'en face de l'Esplanade, du charbon de Pittsburg, que l'on vendra à bas prix, en baril à la convenance des acheteurs. 20nov

ON désire trouver à louer—20 NEGRES robustes; s'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis

VIN DE CHAMPAGNE—400 paniers vin de Champagne, de la marque A. Pavillier, à vendre par AUG. MOLIER, rue St. Louis, No. 90

CHAUX DE THOMASTON.—Les personnes qui ont besoin de chaux par grande quantité, la recevront à leur habitation sur la côte directement par le navire qui l'importe, sans aucune dépense extra; cela diminuera beaucoup le fret et le transport. ALFRED KEARNY & Co, 29, Magasins

VACHE A VENDRE—Une belle vache laitière ... [illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co. 93, Magasins

A LOUER—... [illegible] du navire YORK TOWN, à vendre par NATHAN JARVIS & CO., ... [illegible]

HUILE DE LIN—20 barils huile de lin de Cincinnati, à vendre par NATHAN JARVIS & CO., 20 nov / 22, rue de la Commune

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

☞ Agence pour la vente en gros, No ... rue de Chartres, où devront être adressées ... agents pour le Sud et l'Ouest ... qui tiennent à se procurer ... de Winer.

Remède contre la Fièvre Jaune.

☞ L'USAGE de la ... prévienda les attaques de ... Ce remède sans égal est souverain Contre les rhumes et les fièvres. Do l'asthme les affections ... Do la diarrhée, les indigestions. Do la constipation ... Do les hemorroides et la dyspepsie. On peut s'en convaincre en l'essayant ... [illegible]

En vente au No 59, rue Poydras ...

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

Dépôt chez P. A. BERTRAND, Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de toutes ... l'affection vermineuse ... [illegible] vermifuge de Winer. ... [illegible]

VERMIFUGES

LE soussigné offre au public un ... de vermifuges, tels que ... Winer, Fahnestock, Swain, Jayne ... en pastilles, Mousse de Corse, Semen ... de Grain d'herbes à vers, Pinkerton ... [illegible] H. BONNABEL, 17 nov / Enc. Natchez et T...

AVIS—Les soussignés, ... l'honorable Tribunal ... Nouvelle Orléans ... [illegible] Nouvelle-Orléans, le 11 novembre 1847. J. D. LAMBERT. H. J. RANNEY. OCTAVE BLANC. 12 nov—20

SALON DE MODES.

MME ADELE NORES, ... chez Mme Delouvre, ... les dames de la Nouvelle Orléans ... recevoir, de Paris, son assortiment de Modes, et qu'elle fera l'ouverture ... Modes, au No. 241, rue Bourbon ... de M. Macarty, le lundi 8 novembre ... sollicite le patronage des dames ... tout ce qui tient à la confection ... fera suivant le goût des personnes ... modères.

A LA REINE DE CHYPRE.

Encoignure Bourbon et St Pierre.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ... et le public en général ... [illegible] 4 nov—1m / A. LARRONDE

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats ... [illegible] BOULANGERS des F. ... [illegible]

On y trouvera toujours, du plus ... français pour navires et équipages.

LE soussigné offre à vendre ... Taglioni et Rokinghan ... 1 c. gilets confectionnés. 1 c. jupons crinolines ... 1 c. billes de billards, ... 1 c. jaconants d'hiver, ... 1 c. ... 2 c. parfumerie assortie, ... 2 c. mousseline et ... 1 c. casquettes velours ... 1 c. passementerie ... 1 c. ... 4 c. jouets assortis, ... 1 c. voilettes et des ... A. PAVILLIER, 17 nov

A VENDRE, en débarquement de Bordeaux, 16 fromages de gruyère ... 30 barriques vin Montferrand. 20 caisses vin Château Margaux. 40 mille bouchons fins, par ... 15nov / 77, St Louis, entre Royale et ...

A VENDRE en débarquement ... de Marseilles, 100 caisses ... DUBUCH, 22 oct / 77, St-Louis, entre ...

EN débarquement du navire Oceana ... et à vendre par le soussigné ... [illegible] FERRIÈRE, 17 nov / enc. Royale et Dauphine.

EN débarquement du navire Wakona de Bordeaux, et à vendre par le soussigné ... [illegible] FERRIÈRE, 17 nov / enc. Royale et Dauphine.

EN débarquement du navire Wakona ... [illegible] EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St Louis.

REÇU par les navires Oswego et Gazelle ... York, et à vendre à bas prix ... [illegible] DUFOUR, DURAND & Co, 3 nov / 25, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Eliza ... venant du Havre. 25 fromages pâte grasse. 20 caisses de 12 fromages de Hollande par NUMA LACOSTE, 9 nov / 147, rue Royale, entre St Louis et Toulouse

A VENDRE en débarquement du navire ... venant de Bordeaux, 100 caisses abricots, prunes, poires ... fruits assortis à l'eau-de-vie. 60 caisses fruits au jus de ... 2 caisses de 25 paniers anisette ... NUMA LACOSTE, 9 nov / 147, rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

A VENDRE en débarquement des navires Océan et Wakona de Bordeaux: 245 caisses vin rouge Lafitte, Latour, Margaux, Léoville. 90 demi-barriques vin blanc, Barsac, Sauterne. 25 barriques vin rouge Montferrand. 35 do do Pauillac et Médoc. 6 tierçons cognac J. J. Dupuy. 4 milliers têtes aulx. 100 caisses vin blanc. V. MAIGNAN, 17 nov / 97, rue St Louis

A VENDRE en débarquement du S. S. Palmetto 1 balle 30 peaux d'ours. 2 do 300 peaux buffalo. 25 paires mocassins indiens. V. MAIGNAN, 17 nov / 97, St Louis

CAFÉ DE JAVA—... sacs café vieux et ... tout de Java, à vendre par J. W. STANTON & Co, 17nov / Encoig. Magasins & Lafayette

CAFÉ DE LA HAVANE.—... sacs café de la Havane 1re qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co, 17 nov / Enc. Magasins et Lafayette

BRIQUES A FEU—... briques à feu anglaises et de Pittsburg, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 17 nov / 29 rue des Magasins

CHAUX de Thomaston, Philadelphia, ... et St-Louis, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 16 nov / 29 rue des Magasins

RESINE et Goudron, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 17 nov / 29 rue des Magasins

Bottes, Souliers et Brodequins

143 caisses en débarquement de la barque Aguila, à vendre par R. G. HOBBS, 17 nov / 12 rue de la Douane

REÇU par les derniers arrivages du Havre les articles suivants; Des robes de bal blanches et en couleur. Mousselines brochées en blanc et en couleur pour robes. Mousselines pour rideaux; damassées do. Mouchoirs batiste brodés en blanc et en couleur. Do madras assortis. Guinghams assortis; mousselines à ... FR. PERRET, 13nov

A VENDRE en débarquement du navire ... de Bordeaux: 64 barriques Montferrand. 30 caisses cerises à l'eau de vie. 25 do abricots à l'eau de vie. 25 do prunes à l'eau de vie. par DUBUCH F., 77 rue St Louis, 19 nov / entre Royale et Bourbon

VIN DE BORDEAUX—200 caisses claret de 12 bouteilles, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par FRED BONIS, 69, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane. 19 nov

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 280, Rue du Cirque No 134, Vieille-Levée, entre les deux marchés, L. A. GUILLEMAIN, Agent. 12nov—3m